

D2025-229

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

autorite-transports.fr 1/7

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)						
Identification de l'entité effectuant la déclaration						
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL					
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL					
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)					
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris					
Liaison déclarée						
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :						
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	Non					
 Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés 	Non					
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	Non					
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non					
Origine² de la liaison	Rouen (Avenue Champlain)					
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	23 Avenue Champlain 76000 Rouen					
	Latitude 49.434194 - Longitude 1.092699					
Destination³ de la liaison	Le Havre (central bus station)					
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue,	Rue Geffray 76600 Le Havre					
commune, coordonnées GPS au format décimal)	Latitude 49.492236 - Longitude 0.126149					

autorite-transports.fr 2/7

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h15	
IEróguando et valumo maximal de places	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2
		Fréquence Hebdomadaire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)

autorite-transports.fr 3/7

Itinéraire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)

Itinéraire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)



autorite-transports.fr 6/7

Pièce Jointe N° 2:

Fréquence Hebdomadaire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)

Fréquence Hebdomadaire Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)

	Départs de		Départs de	
Jour/Itinéraire	Rouen (Avenue Champlain) - Le Havre (central bus station)		Le Havre (central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	09:45	11:00	16:50	17:50
Mardi				
	09:45	11:00	16:50	17:50
Mercredi	09:45	11:00	16:50	17:50
Jeudi	09:45	11:00	16:50	17:50
Vendredi	09:45	11:00	16:50	17:50
Samedi	09:45	11:00	16:50	17:50
Dimanche	09:45	11:00	16:50	17:50
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52

autorite-transports.fr 7/7